



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 135<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 23 - 27.10.2016

## Débat sur le thème *Promouvoir le renforcement de la coopération internationale dans le cadre des ODD, notamment en favorisant l'inclusion financière des femmes comme moteur de développement*

*Mardi 25 octobre 2016  
Salle 2, niveau 0, CICG*

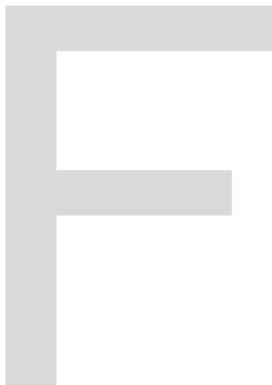
### Note d'orientation

L'autonomisation financière des femmes est un défi pour le développement dans son ensemble.

Le 25 septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 ambitieux Objectifs de développement durable (ODD). Fournissant un nouveau cadre à la coopération internationale, les ODD prévalent dans tous les Etats. L'Objectif 5 sur l'égalité des sexes contient un certain nombre de cibles soulignant l'importance de l'autonomisation financière des femmes en tant qu'élément moteur essentiel en vue d'un développement équitable et durable.

L'inclusion financière aide les femmes à faire valoir leur contribution à l'économie et augmente leur autonomie dans tous les autres domaines de la vie. Ces aspects sont essentiels en vue de promouvoir l'égalité des sexes et le bien-être des ménages, des entreprises, des exploitations agricoles, des communautés et d'économies nationales tout entières. La moitié seulement des femmes en âge de travailler font partie de la population active, tandis que pour les hommes, cette proportion atteint plus de 75 pour cent. Les disparités hommes-femmes engendrent près de 15 pour cent de pertes de revenus dans les pays de l'OCDE, un chiffre qui atteint presque 38 pour cent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Dans les pays en développement, les femmes travaillent davantage dans l'économie informelle que les hommes et ont donc un besoin accru de pouvoir accéder à des services financiers officiels. Néanmoins, 42 pour cent des femmes dans le monde (environ 1,1 milliard) n'y ont pas accès. La présence de normes liées au genre et de dispositions légales discriminatoires est à l'origine de ces différences. De telles dispositions peuvent en effet limiter la capacité des femmes à travailler dans tous les domaines et secteurs de l'économie, à posséder des terres, à diriger un ménage, à accéder à des crédits ou des prêts ou à bénéficier d'un héritage.

Des études ont montré que des budgets contrôlés par des femmes seront davantage consacrés à des besoins tels que l'eau et la nourriture, ainsi qu'à la protection de l'enfance, notamment aux frais de scolarité et aux soins de santé. En outre, les personnes ayant accès aux services financiers ont plus de chances de réussir sur le plan économique et de se forger une vie décente, contribuant ainsi à la réduction des inégalités et à la promotion de l'innovation et de la paix.



#IPU135

A l'occasion de ce débat interactif, les membres de la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce partageront leurs points de vue sur les obstacles à la mise en œuvre des ODD en matière d'inclusion financière des femmes. Les co-rapporteuses de la résolution de l'UIP qui émanera de ce débat pourront collecter une première série d'informations sur la manière dont les Parlements membres de l'UIP abordent cette question.

Les parlementaires seront invités à réfléchir sur les questions clés suivantes :

- Quels parlements se sont formellement engagés en faveur des ODD ? Sous quelle forme cet engagement s'est-il manifesté ? A quoi se sont-ils engagés précisément ? A ce jour, quel a été le résultat de ces engagements ?
- Quels arguments pourraient être mis en avant pour convaincre les parlements qui ne sont toujours pas persuadés de la nécessité d'œuvrer à l'inclusion financière des femmes comme moteur de développement ?
- Quels sont les principaux obstacles auxquels les parlementaires sont confrontés dans leurs efforts en vue de mettre un terme à la discrimination des femmes et de changer les normes liées au genre limitant l'autonomisation des femmes et leur accès aux services financiers ? Quelles leçons les parlementaires tirent-ils de leurs expériences à ce jour ?
- Les parlements ont-ils favorisé une approche sensible au genre en termes de politiques de coopération économique, financière et internationale ? Quelles politiques ont été les plus fructueuses ? Les parlements travaillent-ils différemment depuis qu'ils se sont engagés à favoriser l'inclusion financière des femmes ?

**Intervenants :**

Modérateur : M. Jonathan Fried, Ambassadeur et Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation mondiale du commerce

- Mme Geraldine Fraser-Moleketi, Envoyée spéciale de la Banque africaine de développement sur les questions de genre
- Mme Sarah Iqbal, coordinatrice du projet Les Femmes, l'Entreprise et le Droit, Groupe de la Banque mondiale
- Mme Dorothy Tembo, Directrice exécutive adjointe du Centre du commerce international

Co-rapporteuses :

- Mme Gabriela Cuevas (Mexique)
- Mme Poonam Mahajan (Inde)